Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 59 (2001)

Heft: 3: Forum "Ressources humaines" : la responsabilité sociale des entreprises : quelles approches concrètes? : Actes du colloque du 29 Mai 2001

Artikel: Ouverture du colloque : la responsabilité de l'EPFL

Autor: Jufer, Marcel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-141071

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

OUVERTURE DU COLLOQUE : LA RESPONSABILITÉ DE L'EPFL

Marcel JUFER
Vice-Président pour la formation
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

Au nom de la direction de l'EPFL, j'ai le plaisir de vous accueillir pour ce colloque, dont le thème est la responsabilité sociale des entreprises. En tant que responsable de la formation, je vais plutôt m'intéresser à la responsabilité sociale de l'EPFL, pas tellement en tant qu'entreprise, mais en tant qu'institution d'enseignement et de recherche. Je caractériserai ainsi le rôle et l'activité de l'EPFL par rapport au peuple suisse qui lui fournit ses ressources.

L'EPFL obtient ses finances du Conseil des EPF. Cet organe reçoit un ensemble de ressources qu'il redistribue entre l'Ecole Polytechnique de Lausanne, celle de Zurich, et quatre autres établissements de recherche. Ce sont les Chambres qui décident du montant global attribué au Conseil des EPF. La responsabilité se répartissant entre ces différents organes, on remarquera que, puisque c'est le peuple suisse qui élit les Chambres, la responsabilité pourrait théoriquement lui revenir en priorité. Mais l'EPFL a bien entendu la responsabilité des ressources qu'elle reçoit.

Responsabilité sociale globale de l'EPFL

- Assurer la qualité et l'adéquation de la formation et de la recherche, qualité qui va se traduire par les meilleurs ingénieurs, scientifiques et architectes possibles.
- Former des scientifiques et des ingénieurs capables de développer et de réaliser de façon responsable, donc leur transmettre le goût et l'importance de la responsabilité qu'ils auront en tant qu'ingénieurs et architectes.
- Utiliser au mieux les ressources publiques pour les tâches d'enseignement, de recherche et de service dans la mesure où, pour les collectivités d'utilité publique et privées du pays en priorité, nous assurons un certain nombre de développements et d'éléments de recherche.

- Etre responsable en tant qu'Institution envers ses employés qui s'insèrent dans un système socio-économique comme dans une autre entreprise.

Responsabilité de l'EPFL en matière de formation

Par rapport à la situation actuelle, la formation doit :

Etre plus scientifique,

pour être plus créative. On constate que la plupart des découvertes marquantes sont issues beaucoup plus des sciences et de la recherche scientifique de base que de la recherche appliquée, celle-ci ayant plus tendance à perfectionner.

Etre plus polytechnique,

pour être plus apte à la réorientation. Il est amusant de constater qu'il y a 30 à 40 ans, on formait déjà des ingénieurs très polytechniques. Dans les années 80, il y eut un stade où l'on avait tendance à former des spécialistes. Enfin, l'on s'aperçoit que pour être beaucoup plus adaptatifs à l'évolution du marché de l'emploi, respectivement pour être beaucoup plus aptes à suivre l'évolution technique et scientifique, il faut être plus polytechniques et donc plus ouverts qu'à une seule spécialité.

Etre plus ouverte,

pour être plus humaniste et responsable. Nous avons l'intention, et ceci en collaboration avec les Universités de Lausanne et Genève, de donner une formation en sciences humaines plus large à nos étudiants.

Etre plus flexible.

Responsabilité de l'EPFL en matière de recherche

- **Adéquation aux besoins** de l'homme (en tant qu'utilisateur au sens large des produits techniques) et du pays, qui regroupe un certain nombre d'entreprises.
- Respect de l'environnement et du futur de l'humanité, en mettant un accent plus marqué sur le **développement durable**, ce que nous avons l'occasion et l'intention de faire au travers d'un certain nombre d'actions transversales entre les différents départements de l'Ecole.
- **Anticipation des besoins** dans 5 à 10 ans. Ceci est probablement le plus difficile et doit être fait par l'organisation de la formation.

- Finalement, je mets l'accent sur la **liberté académique**, c'est-à-dire laisser la liberté aux enseignants et aux chercheurs de cette Institution de choisir en partie leur domaine de recherche. Nous avons tendance, actuellement, à imposer des thèmes de recherche au travers de financements adéquats, mais la liberté de choisir des thèmes de recherche est l'élément qui favorise le plus le ferment de la découverte.

Les défis de l'EPFL

L'EPFL doit ainsi relever un certain nombre de défis, parmi ceux-ci :

- Créer une formation en génie médical et en sciences et techniques du vivant. On présume que d'ici 10 ans, le besoin sera relativement important en la matière, en particulier dans la région du bassin lémanique, et il faut un minimum de 5 à 10 ans pour former une nouvelle génération d'étudiants.
- Réussir le projet "Sciences-Vie-Société" (SVS), ce défi qui nous est lancé de regrouper nos énergies de façon à accroître la synergie entre ces trois institutions (EPFL - UNIL - UNIGE) et la collaboration avec nos partenaires lémaniques.
- Créer des pôles en génomique et en sciences humaines, sociales et techniques.
- Répondre de façon globale aux besoins de la société.

Les contraintes de l'EPFL

Il y a toutefois quelques contraintes que j'aimerais rapidement évoquer :

- Des constantes de temps de 5 à 10 ans. Il a été décidé, au début 2000, de lancer une formation en sciences et techniques du vivant. Elle démarrera probablement en 2003, les premiers ingénieurs sortiront en 2008 et c'est en 2010 que l'on saura si cela correspond réellement aux besoins du marché.
- Un intérêt insuffisant pour la formation technique. On constate très nettement une baisse d'intérêt pour les professions de la technique. Elle n'est pas trop marquée à l'EPFL, mais elle est très nette en Suisse et plus encore en Allemagne.
- Une proportion féminine trop faible : on arrive péniblement à 16% d'étudiantes et ceci grâce aux architectes, pour lesquels cette proportion est de l'ordre de 50%.

- Une inertie importante. L'EPFL est un navire qui est devenu important, donc difficile à manœuvrer, et l'on constate une certaine réticence au changement.

Une dernière remarque : nos ressources sont en baisse. J'en veux pour preuve certains résultats qui viennent de paraître dans une publication récente de l'OCDE. Malheureusement, cette publication statistique s'arrête en 96 et elle met en évidence le fait que la Suisse a eu une diminution relative de ses ressources dans la période de 90-96. Cette diminution est en contradiction, par exemple, avec ce qui se passe en France, pour laquelle, durant la même période, on a une augmentation de 35% et les choses ont encore empiré entre 96 et 2000. Néanmoins, nous sommes prêts à évoluer, pour le bien social du pays et nous comptons réussir dans les années à venir, avec l'appui du peuple suisse.